

## Litré témoin de Céline : « Voyage au bout des mots »

Jean-Caude Choul

Volume 18, Number 2, Fall 1985

Céline : scandale pour une autre fois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500705ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500705ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

### ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Choul, J.-C. (1985). Litré témoin de Céline : « Voyage au bout des mots ». *Études littéraires*, 18(2), 355–366. <https://doi.org/10.7202/500705ar>

## LITTRÉ TÉMOIN DE CÉLINE : « VOYAGE AU BOUT DES MOTS »

---

*jean-claude choul*

---

Ce voyage au bout des mots, annoncé en toute naïveté, a failli mal tourner. Vais-je en rejeter la faute sur mon guide, Littré, ou sur le pays visité, celui de Céline ? On ne voyage pas impunément en terre célinienne.

Céline invoque bien Littré dès l'ouverture du *Voyage*, et c'est effectivement pour fonder le statut romanesque, la convention, de son récit. Toutefois, c'est là également que s'arrête le rapprochement.

Je donnais le choix entre l'ironie, le paradoxe, la provocation et la gageure, et je me proposais d'y voir cette dernière. C'était de l'optimisme impénitent. En réalité, il fallait ajouter *leurre*. Car Littré n'est chez Céline qu'un connotateur.

Au départ, j'étais bien conscient de l'enjeu : les risques étaient évidents. Après tout, Littré termine son dictionnaire en 1869, mais nous avertit que « l'usage contemporain » tel qu'il l'entend commence avec Malherbe (mort en 1628) et s'étend sur deux siècles : l'inventaire s'arrête donc en 1828. Littré précise en outre qu'il a distingué ce qui s'écrit de ce qui se dit, et qui plus est ce qui se dit de ce qui est fautif. Lexicographe consciencieux cependant, Littré n'est pas puriste. Il lui arrive

dans ses observations de suggérer que telle tournure critiquée est de bon aloi. De même il n'exclut pas l'obscénité. Mais qu'est-ce qui est obscène ? et une obscénité le reste-t-elle cent ans de suite ? Autrement dit, y a-t-il une identité diachronique ?

Mon projet, dans ses grandes lignes, ne présentait aucune extravagance. Philippe Alméras (1974 : 1092), en réaction contre une affirmation d'Henri Peyre, s'est penché sur le lexique « honteux » de Céline et s'est amusé à compter sur quelques pages au moins les occurrences s'écartant du français normal (qu'il définit comme bourgeois et parisien, ce qui est pour le moins curieux, mais là n'est pas la question). Son dessein est la vérification, et sa démarche est quasi statistique, sans trop y croire. Il ne tarde pas à obtenir des résultats valorisants, et sans doute euphorisants. Mais son corpus de référence (le *Robert* et le *Petit Robert*) est postérieur au *Voyage* d'une vingtaine d'années au moins : et ceci est capital. Céline fait partie du fonds d'auteurs des dictionnaires *Robert*, même s'il n'y a pas les honneurs de Gide, Martin du Gard, Romain ou Aragon.

Le contrôle auquel se livre Alméras participe donc du cercle vicieux : Céline est lu par Paul Robert, Alain Rey et Josette Rey-Debove, puis Alméras cherche Céline dans les *Robert*. Procédé discutable en soi. De plus, la vérification porte essentiellement sur la nomenclature et ses marques. Alméras a fait porter son contrôle sur 50 pages, y relevant une moyenne de dix-huit mots par tranche, soit 80 mots sur 25 000.

Il aboutit à un mot « osé » toutes les dix pages et décrit le lexique du *Voyage* comme appartenant à un fond populaire et familier légèrement teinté d'argot. Rappelons qu'il se sert des étiquettes des *Robert* : *populaire, familier, argotique, obscène*.

Mon projet donc n'était pas sans analogie avec l'exercice auquel s'est livré Alméras. Toutefois, ce qui le motivait en différait considérablement. Je parlais des affirmations de Racelle-Latin (1973) sur le déplacement des signifiés. Ce point de départ modelait aussi une démarche différente : entreprise se voulant sémio-linguistique, mon ambition était lexico-sémantique. Je voulais dépasser la nomenclature et m'attacher au contrôle des acceptions en notant les modifications que le discours célien pouvait y apporter. Je voulais

surtout récupérer, en tant que sémanticien, ce signifié qui, avec Racelle-Latin, semblait s'égarer dans la seule syntaxe.

Mon ambition était encore de dépasser la simple étude de vocabulaire en corrélant Céline à Littré, par le biais des emplois, et non des formes. Je voulais enfin réévaluer le rôle de connotateur des expressions populaires (dans la mesure où j'en trouverais) et déterminer la lisibilité en fonction de la référence choisie (Littré) et de l'élaboration propre au texte.

L'intérêt du projet me paraissait indéniable : après tout, je me proposais d'y exploiter des notions que je cherche à cerner : redondance et interdéfinition (Choul 1981). Céline m'aurait en quelque sorte servi de prétexte et d'alibi. Voilà pour le projet : maintenant, la revanche de Céline.

La réalisation de ce projet que je savais une gageure a très vite pris le caractère d'un tour de force. Un linguiste est, bien sûr, tout aussi désarmé qu'un autre en face d'un texte : voudrait-il le comparer à la langue, il ne peut le rapporter qu'à son idiolecte, sa langue. Constat d'échec, donc. D'ailleurs serait-il plausible qu'aujourd'hui je parle la même langue que Céline ? Aux cinquante ans qui me séparaient du *Voyage* venaient s'ajouter les cent cinquante ans qui me séparaient de Littré. J'avais sur un terrain éminemment glissant, sans la certitude même illusoire d'être dans le vrai.

D'un naturel scrupuleux et un tantinet minutieux, je me suis mis au travail, malgré les doutes qui m'assaillaient. J'ai effectivement relevé « intuitivement », en me fondant sur mon sentiment linguistique (nécessairement synchronique), les mots et les emplois qui me paraissaient s'écarter d'une norme complexe, puisque doublement imaginaire : norme d'il y a cinquante ans — imaginez le travail que représenterait la comparaison systématique des formes du *Voyage* aux formes du français reçu des années vingt et trente : comment d'ailleurs constituer un pareil corpus ? et norme d'il y a cent cinquante ans — que même la lecture faite aujourd'hui de Littré ne pourrait m'assurer. En effet, le travail sur les textes anciens pose le problème insoluble de l'interprétation effective du texte : les signifiés ne nous sont accessibles que par les dictionnaires et ceux du dictionnaire passent toujours par des signifiants qui ne sont peut-être que des mirages. Encore heureux que l'illusion de la permanence de la langue nous préserve des coupures épistémologiques. Si ce qui précède

paraît obscur, il suffit d'essayer de se représenter ce que pouvait être le signifié de *voiture* en 1869 (à l'exclusion des connotations). Je n'irais pas jusqu'à affirmer que la lecture des textes du passé nous est impossible, mais je n'hésiterais pas à soutenir que d'un point de vue strictement sémantique il nous est certainement impossible de partager les contenus et les représentations authentiques de nos prédécesseurs, de façon suivie en tout cas.

Laissons de côté ces considérations sur le dilemme d'une sémantique diachronique et revenons à l'aspect pratique et pourtant si peu commode de l'entreprise. J'ai donc relevé sur 16 pages (une page toutes les quarante), entre deux et neuf occurrences dites non conformes à cette norme impossible et implausible. Sur cela, environ vingt pour cent sont effectivement reliés à la langue enregistrée par Littré. Mais les chiffres ne doivent pas nous leurrer : c'est seulement une comparaison mot à mot qui fournirait un début de résultat, qu'il faudrait ensuite systématiquement interpréter. Mais on aurait alors un phénomène absurde : une version 1830 d'un roman de 1930. Car il n'y a pas d'autre moyen d'interpréter techniquement le texte que de procéder à sa paraphrase au moyen des acceptions que fournit le dictionnaire. Cette démarche à première vue indigente est la seule qui puisse prétendre à un début de scientificité, étant au moins partiellement reproductible, au contraire d'une interprétation littéraire.

Les vingt pour cent ne prouvent pas grand-chose, ou plutôt ceci : mon sentiment de la norme imaginaire était inadéquat. Le ton désabusé ne trompe pas : j'ai passé un nombre incroyable d'heures à ne rien trouver, sans savoir exactement ce que je cherchais. Car souvent les mots auxquels j'attribuais un écart dans Céline étaient dotés dans Littré d'une citation de Sévigné, de Voltaire, de Montesquieu.

J'ai alors décidé de procéder autrement : j'ai relu le *Voyage* en continu pour ne relever que ce qui paraissait en dehors du français littéraire, un peu à la manière d'Alméras, avec à peu près le même résultat : il fallait s'y attendre. La fréquence argotique est cependant plus dense dans certains passages, selon la situation, et cela va de soi. J'avais, comme on s'en doute, l'impression de tourner en rond. Voici un exemple : *maquereautage* apparaît à la p. 150 du *Voyage* (éd. Folio), et,

à la p. 1149 du *Petit Robert*, on cite... Céline. Littré pour sa part ne donne que *maquerellage*. En outre, il s'agit d'un certain argot, où la proportion des termes se rapportant à une vision particulière de la sexualité est considérable, même si, comme le note Alméras (1974: 1093), Céline l'étend métaphoriquement à ses rapports médecin-clients.

Quant à procéder au contrôle de l'argot proprement dit, seul Bruant (dont le dictionnaire a paru en 1901) conviendrait en gros, mais il ne m'a été possible de consulter que la partie français-argot, ce qui était loin d'être utile. On peut en plus mettre en doute une démarche qui consisterait à affirmer par exemple que 0,6 pour cent du lexique célinien est compréhensible à qui maîtrise l'argot. Cela reviendrait-il à dire que l'indice d'illisibilité pour un lecteur non argotisant serait inférieur à 1 pour cent ? Affirmation d'efficacité douteuse.

Les obstacles quasi insurmontables que j'ai rencontrés dans mon entreprise pourraient amener à croire qu'en tant que lecteur je n'étais pas tout à fait à mon aise dans Céline. Il n'y a rien de très pertinent dans l'affirmation qui consisterait à dire que la lecture du *Voyage* n'a posé aucun problème, et que c'est uniquement dans le cas présent la méthode qui présentait des écueils. En fait, c'est faux. Le sémanticien joue souvent à celui qui ne comprend pas. Eh bien, dans le cas qui nous occupe, cela n'a pas été trop difficile. Dire qu'on a lu un livre revient à déclarer que les segments incompris ont tout de même été interprétés. La capacité de tolérance du processus de lecture en ce qui concerne l'asémantisme est remarquable. Il ne s'agit pas seulement du fait que l'on saute presque automatiquement certaines descriptions ou certains dialogues: mais bel et bien de tunnels que rien ne vient éclairer. Le lecteur n'en est pas toujours conscient. Devant un mot ou une expression obscurs pour lui il ne tarde pas à assigner une valeur provisoire, et qui peut être parfaitement erronée. Ce qui compte c'est de ne pas s'arrêter. Tout un passage, sinon toute une lecture, peut ainsi être faussé.

Cela s'applique autant à un terme n'appartenant pas à notre lexique intériorisé qu'à un emploi strictement provisoire et en particulier aux figures.

Compte tenu de la difficulté d'établir la conformité de la nomenclature, c'est-à-dire du lexique, on peut toutefois se

pencher sur le travail sémantique du texte. On comprend bien qu'il s'agit d'une expression abusive : le texte ne travaille pas, ce n'est ni une poutre, ni du vin. D'une part, l'auteur a pu modifier le sémème d'un lexème, par exemple, p. 454 infra, qui figure en (1). Il s'agit de Pomone qui tient une officine un peu spéciale.

**(1) Son registre à Pomone abondait en invitations à tous les prix, il fonctionnait ce providentiel, sans faste aucun, au fond d'une courette dans un mince logis si peu éclairé...**

Prenons *fonctionner* : ni Littré ni Larive et Fleury (1901) ne font intervenir de sujet humain. Le *Petit Robert* nous donne bien un exemple de Baudelaire, marqué *par analogie*, où c'est l'imagination (faculté humaine) qui fonctionne. Le transfert n'est pas complet : l'humain n'accomplit pas une fonction au sens de /rôle dans un ensemble/ : il la remplit.

On voit qu'un exemple apparemment très simple, sinon anodin, peut soulever de considérables difficultés. Pomone exerçait sa profession — ou travaillait-il simplement ? Le synonyme plaisant qui vient à l'esprit est, bien sûr, *officier* : /agir comme s'il s'agissait d'une cérémonie/.

Dans la phrase (1), toujours, *mince* en actualisation avec *logis* peut présenter une modification qui serait propre à Céline, même si un logis peut être large ou étroit (au sens d'exigu, par extension).

Si le travail sémantique a été fait par l'auteur, il faut, en contrepartie, que le lecteur le refasse. Le texte n'est qu'un signal à traiter. Ce sont bien sûr des opérations courantes, que nous exécutons sans peine tous les jours, en manipulant des traits comme /+humain/, /-humain/, /concret/, /abstrait/, transférant, effaçant et ajoutant des sèmes, calculant les implications, etc. pour obtenir un signifié cohérent.

Mais il est moins sûr, malgré cela, que la compréhension du *torrent de membrures* de la p. 255, en (2), soit traité de façon satisfaisante. Il s'agit du métro aérien, que Céline dote du trait /humain/, qui ne peut être que passager (sans jeu de mot).

**(2) On le voyait là-bas aller se faire trembler la carcasse juste au-dessus d'un torrent de membrures dont l'écho grondait encore bien loin derrière d'une muraille à l'autre, quand il l'avait délivrée, à cent à l'heure.**

On note, dans ce passage, que tout tremble, comme on le voit en (3) :

- (3) Les murailles (p. 254) tremblent d'un grondement. Les viandes (sont) tremblotantes et hachées. Le métro saccade, se fait trembler la carcasse.**

Nous y reviendrons. Voyons pour l'instant le *torrent de membrures* en recourant à (4), que fournissent le *Larousse* (1911) et le *Petit Robert* :

- (4) *Torrent* : courant d'eau rapide et tumultueux. Par figuration, peut transférer les traits /abondance/ et /impétuosité/. Le Robert ajoute /flot/.**

***Membrures* : ensemble des membres du corps humain ; pièce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux. Membres d'un navire.**

L'on m'accordera que calculer le sens de *torrent de membrures* à partir de ces données et du contexte constitue un tour de force. *Se faire trembler la carcasse*, comparativement, est plus net, d'après (5) :

- (5) *Se faire* : causatif réfléchi.**

***Trembler* : être agité par de fréquentes secousses ; vaciller (se dit du plancher). Fig. avoir peur (v.i.)**

***Carcasse* : charpente osseuse d'un animal. Appareil destiné à soutenir un ensemble. Assemblage (immobile).**

On peut déduire de la syntagmation de *carcasse* avec *métro* qu'il s'agit du châssis, /charpente de véhicule/ et, sur le modèle de *faire trembler le sol*, constituer le signifié /causer le vacillement du châssis/.

Les difficultés de sémantisation ne sont pas strictement sémémiques. Elles peuvent porter sur l'attribution de référents discursifs. À titre d'exemple, posons-nous la question suivante : à quoi se rapporte, dans le passage ci-dessus en (2), le pronom *l'*, qui est un *la*, puisque *délivrée* est au féminin ?

L'anaphorisation ne peut se faire qu'avec difficulté. En (6) figure le passage qui précède (2) :

- (6) Il bondissait en face, entre deux rues, comme un obus, rempli de viandes tremblotantes et hachées, saccadait à travers la ville luna-tique de quartier en quartier.**

Ce n'est ni la muraille ni la carcasse, mais bien la ville : ce qui représente une distance d'environ 35 mots, soit au-delà de l'empan de lecture moyen. Revenons au tremblement, avec la phrase de (7) :

- (7) D'un grondement périodique, les murailles tremblaient du côté de ma fenêtre.**



L'emploi de *murailles* au lieu de *murs* n'est pas un obstacle, les sèmes /épais/ et /élévation/ peuvent à la rigueur être suspendus. Mais la relation de cause à effet qui semble s'instaurer est plus difficile à assurer, même si un bruit sourd peut faire vibrer, quoique le rapport ne soit pas inscrit en langue.

Les *viandes tremblotantes et hachées* de (3) présentent également une difficulté, sans compter l'*obus rempli de viandes*. Le *Larousse* (1911) marque *trembloter* comme diminutif populaire de *trembler*, et (8) illustre *hacher* :

**(8) couper en menus morceaux. Fig. style haché.**

La compatibilité syntagmatique tendant à la composition qui lie *viande* et *haché* ne s'applique cependant pas en présence du métro. *Viande*, en outre, pose un problème d'interprétation, comme le montre (9) :

**(9) chair dont on se nourrit (Lar. 1911). Pop. et vulg. chair de l'homme; corps (Pt Rob.)**

Il faut noter que Bruant ne donne viande qu'au sens de chair et comme mot de la langue courante (en mot-vedette). Admettons que *viande* perde son sème applicatif /dont on se nourrit/, il retiendra /chair/ qui s'analyse comme *nature* en présence de /humain/, sème que comporte ici métro (cf. la chair est faible).

Par ce calcul, je ne prétends pas montrer la filiation historique au sein de l'argot, mais bien comment à la lecture on peut arriver à une approximation, qui d'ailleurs ne règle pas le cas du *hachement*, proprement ininterprétable. Littré, pour mémoire, connaît *viande* dans un sens syntagmé : *montrer sa viande /se décoller/,* qu'il dit populaire et grossier.

Le *Dictionnaire du français non conventionnel* de Cellard et Rey (1980) date l'acception du XIX<sup>e</sup> siècle et la qualifie de métonymie ancienne et banale. Ancienne, à la rigueur, puisque Littré la connaît, mais banale, cela reste à prouver. D'ailleurs une métonymie originale peut-elle se concevoir ? En outre, pas plus dans *amener sa viande* que dans la phrase de Céline, les catégories habituelles de la métonymie ne permettent d'expliquer le passage.

Voyons *le métro saccadait*. Le *Larousse* 1911 qui donne (10) ne le connaît pas comme verbe :

**(10) Saccade : mouvement brusque.**

La dérivation sémantique se fait normalement : un mouvement est quelque chose qui se fait et un véhicule comporte le trait /mouvement/. Notons que le *Petit Robert* connaît le verbe employé transitivement en (11), sans doute au sens de débit irrégulier :

**(11) Saccader ses paroles.**

On peut aussi noter que *saccades* en syntagmation avec *par*, et dans l'environnement de *roues*, reçoit la paraphrase /bonds successifs/. Enfin, Littré ne connaît le verbe que comme terme de manège.

Les problèmes relevés ici pourraient être attribués dans une certaine mesure au type de lecture auquel le texte a été soumis. Cette lecture au ras du texte est évidemment exigeante, et n'est sans doute pas répandue dans l'analyse littéraire, même si paradoxalement elle tend à rendre compte du processus de lecture même. Une lecture flottante ne serait certainement pas arrêtée, guère moins qu'une lecture dont l'effort porterait sur le référentiel ou le récit, ou encore sur le plan thématique ou conceptuel ou encore strictement esthétique, mais toutes ces lectures sont tributaires de la première, de la transformation du signal en signe et en contenu.

Le mot graphique doit d'abord être reconnu comme vecteur possible d'un sens combinable aux sens assignés aux autres éléments perçus. C'est là qu'interviennent les deux notions en cours d'élaboration : redondance et interdéfinition (Choul 1981).

Ces deux notions sont elles-mêmes en relation d'interdéfinition, ou de déductibilité. La redondance sémique permet d'expliquer la compatibilité de deux termes du plan du langage objet. Prenons, p. 144, l'expression qui figure en (12) :

**(12) « Monter » au bobinard.**

Quoiqu'absent du *Lexis* et du *Petit Robert*, *bobinard* reçoit la paraphrase globale (sémantisme) de (13) :

**(13) maison de tolérance à bas prix (Cellard et Rey)  
maison de prostitution (Caradec)**

*Maison de prostitution*, à son tour langage objet, reçoit les valeurs de (14) et (15) :

**(14) Édifice servant à un usage particulier**

- (15) Acte par lequel une personne consent à des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'autres personnes moyennant rémunération.**

Si *prostitution* et le prédicat que constitue le « sens » du dictionnaire entretiennent un rapport de définition, tous les termes de la définition entretiennent des rapports d'interdéfinition entre eux et avec le terme du langage objet. Ces rapports n'ont pas encore fait l'objet d'un relevé exhaustif, mais on peut y trouver : l'identité, la complémentarité, l'opposition, la contiguïté, la superordination, etc.

*Monter*, avec ou sans ses marques de rejet (« ... »), reçoit la description de (16) ou mieux, de (17), qui forme les éléments de ses sémèmes au plan métalinguistique :

- (16) Entraîner un client dans une chambre d'hôtel (Caradec)**  
**(17) (prostituée ou client) se disposer à faire l'amour dans les conditions de la prostitution (Cellard et Rey).**

Seul (17) s'applique sans calcul sémantique à (12). On voit que *monter* et *bobinard* sont en relation d'interdéfinition, mais au plan du langage objet, dans la phrase, il s'agira d'une reprise sémique. *Monter* et *bobinard* partagent l'ensemble sémique qui décrit *prostitution*, en (15).

La lisibilité d'un texte repose essentiellement sur la redondance sémantique des cooccurrents, au niveau de la phrase. Quant à l'interdéfinition, relation en langue, elle permettrait de cerner de plus près la cohérence de domaine qui structure un passage. Ainsi le thème discursif signalé pour le passage (sans jeu de mots) du métro new-yorkais, soit TREMBLER, tire sa cohérence de l'interdéfinition systémique en langue des termes donnés en (18), dont (19) forme un sous-système contigu :

- (18) Trembler, bondir, trembloter, haché, saccader, torrent.**  
**(19) Murailles, rues, carcasse, membrures.**

Le même phénomène se note autour du *bobinard*, avec (20) :

- (20) Argent, un petit quelque chose, assez, monter, bobinard, en bas, claque, petite brune, sucer, pas assez, se l'envoyer.**

Un texte se constitue par juxtaposition compatible de sous-systèmes ou de systèmes partiels d'interdéfinition (*lupanar* et *boxon* avaient des chances d'apparaître), qui se manifestent par une redondance sémique. On devine comment, alors, un

lecteur peut compenser les mailles manquantes du réseau. Le discours tolère d'ailleurs une non-reprise partielle, dans la mesure où sur trois termes, la compatibilité existe entre paires. Il y aurait ainsi une transitivité sémique. La contradiction textuelle de *haché-viande*, avec sème /humain/, disparaît partiellement dans la compatibilité contiguë de *tremblotantes*, *haché* et *saccadait*.

Dans l'appréciation de la lisibilité célinienne, il faut faire intervenir les calculs (stratégies) exécutables par le lecteur, et que la tradition nomme métaphore et métonymie : il s'agit en fait d'une répartition du signifié par transfert, en fonction des éléments co-présents.

Si ces calculs localisés échouent, le lecteur a la ressource de se raccrocher à la structuration thématique, qui lui permet, avec le secours de la manipulation symbolique, de compenser le manque à lire.

C'est Sperber (1974 : 115 et ss.) qui introduit cette notion qui, selon lui, permet d'accepter et d'utiliser indirectement des données incontrôlables. Cette mise entre guillemets, comme il l'appelle, proche des marques de rejet, s'appliquerait pour la majorité des lecteurs en ce qui concerne la vie coloniale et la prostitution, dans l'impossibilité où nous sommes d'assigner les représentations correspondantes, qui nous font défaut, ou qui ne peuvent être que livresques.

En terminant, il faut signaler un important facteur d'illisibilité, évoqué plus haut dans l'analyse des causes de non-correspondance entre Littré et Céline. Le découpage de la réalité par la langue est souvent une hérésie pour le linguiste, mais si diachroniquement les référents successifs entraînent de profonds changements dans les signifiés, peut-on continuer à alimenter le mythe de la permanence atemporelle de la langue sur lequel Littré a fondé son dictionnaire ?

Les *Robert* entretiennent cet aplatissement et cet effet de transparence absolue en illustrant la langue d'aujourd'hui par Vigny, Sainte-Beuve, Hugo. Si la langue comme institution survit à la succession des événements et des signifiés (songeons à la période de genèse du *Voyage*), ce n'est que parce qu'elle constitue, dans sa dénotation, un système abstrait. Mais qu'en est-il du texte, connotatif et mime de la réalité ? Si Littré ne peut nous guider dans le *Voyage*, l'itinéraire que

nous propose le *Petit Robert* ne nous égare-t-il pas en coinçant Céline entre Chateaubriand, Alain, Baudelaire, Fro-  
mentin et Molière ? Toute lecture littéraire serait-elle mytholo-  
gisante ?

*University of Regina*

### Bibliographie

- ALMÉRAS, Philippe, 1974, *Céline : l'itinéraire d'une écriture*, PMLA 89/5 : 1090-1097.
- BRUANT, Aristide, 1901, *L'argot au XX<sup>e</sup> siècle. Dictionnaire français-argot*, Paris : Hachette.
- CARADEC, François, 1977, *Dictionnaire de l'argot et du français populaire*, Paris : Larousse.
- CELLARD, Jacques et Alain REY, 1980, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris : Hachette.
- CHOUL, Jean-Claude, 1981, *Redondance. Fascicule pédagogique 2*, Kingston : APFUCC.
- LARIVE et FLEURY, 1901, *Petit Larive et Fleury. Dictionnaire français encyclopédique*, Paris : Chamerot.
- LAROUSSE, Pierre, 1911, *Petit Larousse illustré*, Paris : Larousse.
- LITTRÉ, Émile, 1863, *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette.
- RACELLE-LATIN, Danielle, 1973, *Lisibilité et idéologie : le cas du texte célien*, *Littérature* 12 : 86-92.
- ROBERT, Paul, 1981, *Petit Robert*, Paris : Le Robert.